

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Breton, Karine  
El Ghernati, Ihssane

## SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Pelletier, Marie-Ève

2. Les employés dont le nom apparaît ci-dessous ont demandé au gouvernement de participer au régime de retraite du personnel d'encadrement.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Berthiaume, Simon  
Duchesne, Pierre  
Gibeault, Jean-François  
Horth, Chantale  
Pardiac, Nathalie  
Savard, Nicole  
Tremblay, Pierre

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE  
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Quiroz, Gabriela

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Théberge, Marjorie

62930

Gouvernement du Québec

**Décret 162-2015, 11 mars 2015**

CONCERNANT une demande de certains employés à l'effet de participer à un régime de retraite en vertu du paragraphe 2° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou en vertu du paragraphe 5° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 2° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (chapitre R-10), ce régime s'applique à un membre du personnel du lieutenant-gouverneur, d'un ministre ou d'une personne visée à l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) qui n'est pas assuré d'une intégration ou d'une réintégration dans une fonction visée par ce régime

ou par le régime de retraite du personnel d'encadrement si, à sa demande, le gouvernement adopte un décret à cet effet, sauf si ce membre peut se prévaloir de l'article 9.0.1 de la Loi sur le régime de retraite des enseignants (chapitre R-11) ou de l'article 54 de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires (chapitre R-12);

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 5° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (chapitre R-12.1), ce régime s'applique, dans la mesure prévue par le chapitre I de cette loi, à un membre du personnel du lieutenant-gouverneur, d'un ministre ou d'une personne visée à l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale qui occupe une fonction de niveau non syndicable désignée au paragraphe 4 de la section I de l'annexe I et qui n'est pas assuré d'une intégration ou d'une réintégration dans une fonction visée par ce régime ou par le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics si, à sa demande, le gouvernement adopte un décret à cet effet, sauf si ce membre peut se prévaloir de l'article 9.0.1 de la Loi sur le régime de retraite des enseignants ou de l'article 54 de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires;

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 220 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et en vertu du deuxième alinéa de l'article 207 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, tout décret pris en vertu du paragraphe 2° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou en vertu du paragraphe 5° de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement peut avoir effet au plus 12 mois avant son adoption;

ATTENDU QUE les employés dont le nom figure à l'annexe ci-jointe sont membres du personnel d'un ministre ou d'une personne visée à l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale ou l'ont été à un moment depuis la date de prise d'effet du présent décret;

ATTENDU QUE ces employés ne sont pas assurés d'une intégration ou d'une réintégration dans une fonction visée au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou au régime de retraite du personnel d'encadrement;

ATTENDU QUE ces employés ne peuvent se prévaloir de l'article 9.0.1 de la Loi sur le régime de retraite des enseignants ou de l'article 54 de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires;

ATTENDU QUE ces employés ont demandé au gouvernement que le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou le régime de retraite du personnel d'encadrement leur soit applicable;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire droit à leur demande conformément au paragraphe 2<sup>o</sup> de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ou au paragraphe 5<sup>o</sup> de l'article 2 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor :

QUE chacun des employés dont le nom apparaît à l'annexe ci-jointe soit autorisé, au cours de la période durant laquelle il est membre du personnel d'un ministre ou d'une personne visée à l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) et pour laquelle il a demandé d'y participer, à participer au régime de retraite établi par la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (chapitre R-10) ou au régime de retraite établi par la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (chapitre R-12.1), dans la mesure prévue par le chapitre I de cette loi;

QUE le présent décret entre en vigueur à la date de son adoption par le gouvernement mais qu'il prenne effet 12 mois avant cette date.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

## ANNEXE

1. Les employés dont le nom apparaît ci-dessous ont demandé au gouvernement de participer au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Asselin, Daniel  
Barkany, Silvia  
Baron, Danielle  
Beaudoin, Josée  
Bédard, Danielle  
Bédard, Sylvie  
Bellemare, Pascal  
Bergeron, Véronique  
Bernatchez, Monique  
Bérubé, Josiane  
Boucher, Lysiane  
Bourdeau, Bianca  
Brière, Jeanne d'Arc  
Brisebois, Yvonne  
Brochu, Josiane

Burner, Marielle  
Caron, Amélie  
Caron, Vincent  
Carrier, Marie  
Castonguay, Michel-Eric  
Chapron, Emmanuelle  
Chassé, Marie-Josée  
Couturier, Marie-Ève  
D'Ambrosio, Graziella  
D'Amours, Anne-Marie  
Damiens, Samantha  
De Marbre, Ghislaine  
Debrosse, Dominique  
Demers, Catherine  
Demers, Doris  
Deslauriers, Annie  
Deslauriers-Paquette, Nika  
Domingue, Jean  
Domingue, Marie-Chantal  
Doré, Samuel  
Drainville, Stéphanie  
Drouin, Catherine  
Dubois, Patricia  
Dumais, Joanie  
Duval-Germain, Roselyne  
Émard, Vicki  
Émond, Micheline  
Faucher, Diane  
Fontaine, Dominique  
Gagné, Gisèle  
Gaulin, Louis-Pierre  
Gilbert, Amélie  
Gilbert, Mélanie  
Gingras, Élise  
Girard, Carolyne  
Gomez Diaz, Natalia  
Gonthier, Isabelle  
Gosselin, Geneviève  
Goyer, Christian  
Grondin, Odette  
Hétu, Jean-Pierre  
Hogue, Nancy  
Hunter, Nancy  
Huot, Josée  
Jacques, Marie-Josée  
Jacques, Mélanie  
L'Heureux, Michel  
Labrie, Stéphane  
Lachance, Véronique  
Lacroix, Simon  
Laliberté, Richard  
Lalonde, Odette  
Lambert, Elsa  
Lapierre, Anne-Marie  
Lapierre, Myriam

Laplante, Isabelle  
 Lapointe, Diane  
 Laporte, Jonathan  
 Laroche, Annie  
 Larose, Julie  
 Lauzon, Sébastien  
 Lavoie, Cédric  
 Leclair, Diane  
 Lecours, Nathalie  
 Lessard, Marlène  
 Loisel, Maxime  
 Marcil, Sébastien  
 Marques, Eugénia-Maria  
 Martel-Frenette, Michelyne  
 Martucci, Nancy  
 Mazzarelli, Rosetta  
 McKenzie, Jean-Pierre  
 Meloche, Pierre-Paul  
 Méthot, Marianne  
 Michelakis, Nikolitsa  
 Morin, Kevin  
 Nacer, Sara  
 Noreau, Suzanne  
 Opritian, Lucy  
 Paquin, Isabelle  
 Paré, Isabelle  
 Parenteau, Laurie  
 Pepin-Laporte, Élyse  
 Perron, Rafaëlle  
 Picard-Trépanier, Nicole  
 Pilote, Michel  
 Pineault, Steve  
 Plamondon, Karine  
 Potvin, Anne-Marie  
 Potvin, Isabelle  
 Quesnel, Annie  
 Quesnel, Caroline  
 R. Fortin, Laurence  
 Régis, Jocelyn  
 Renaud, Jean-François  
 Richer, Caroline  
 Ronaldi, Nicole  
 Rouleau, Katia  
 Roussy, François  
 Saint-Pierre, Aude-Élisabeth  
 Savard, Johanne  
 Sirois, Alain  
 Soumis, Nadine  
 St-Hilaire, Lyann  
 Taillefer, Nicole  
 Tanguay, Lyne  
 Tardif, Laurence  
 Tasse-Themens, Jean-Virgile

Tessier, Maxime  
 Thériault, Gil  
 Therrien-Denis, Simon  
 Tremblay, Suzanne  
 Trudel, Fannie  
 Verville, Nicole  
 Vidaurre Calderon, Walter

#### MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Boivin, Johanne  
 Boucher, Stéphanie  
 Labrie, Gervaise

#### MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Bélanger, Marjolaine  
 Drapeau, Isabelle  
 Dufour, David  
 Duval, Pascale  
 Ferguson, Jennifer L.  
 Fraser, Mathieu  
 Gagnon, Émilie  
 Gagnon, Johanne  
 Gaudreault, Daniel  
 Gosselin, Vanessa  
 Guy, Vanessa  
 Hébert, Nathalie  
 Labar, Kimberly  
 Lépine, Alexandra  
 Nadeau, Jade  
 Ouimet, Carl-Philippe  
 Paquet, Danielle  
 Parent, Patrick-Emmanuel  
 Parisée, Kathya  
 Pelletier, Bruno  
 Richard, Caroline  
 Thériault, Raymonde

#### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Angers, Jean-Philippe  
 Lam, Janine

#### MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Leduc, Marie-Catherine  
 Martineau, Jacques  
 R. Chiasson, Joëlle

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR  
ET DU SPORT

Rochette, Anne  
Whittom, François

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ  
SOCIALE

Audy, Émilie  
Laboissonnière, Simon  
Papillon, Gilles  
Paré-Cholette, Johanna  
Trottier, Caroline

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES  
NATURELLES

Davis, Tamara  
Lefèvre, Guillaume  
Normandin, Véronique

## MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Bouchard, Manon  
Samuelsen, Julie

## MINISTÈRE DES FINANCES

D'Astous, Pascal  
Devirieux, Mélanie  
Marin, Éric  
Quenneville, Olivier  
Roy, Annie  
Savard, Karen  
Turgeon, Mélissa

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA  
DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Herbert, Pierre-Olivier  
Lam, Noella

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Barsoum, Jad-Patrick  
Descœurs, Sylvie  
Pronovost, Jolyane  
Théberge, Marjorie  
Thibodeau, Louise

MINISTÈRE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

Gagnon, Chantal  
Tanlet, Florent

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES  
SOCIAUX

Beauvais, Joanne  
Bégin, François  
Leclerc, Kim  
Ouimet, Tiffany Anne  
St-Yves, Carole

## MINISTÈRE DU TOURISME

Couture, José  
Gagné, Denise  
Labonté, Julie  
Lessard, Chantal  
O'Farrell, Russell

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Bond, Marie-Josée  
Charest, Brigitte  
Dolan, Chantal  
Evangelista, Luciana  
Helms, Jean-François  
Lavoie, Guylaine  
Martel, Lyne  
Nadeau, Léa

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Godin, Joël  
Turcotte-Savoie, Xavier

## SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Arseneau, Jean-Philippe  
Grenier, Arielle  
Labranche, Marie-Ève  
Lapointe, Guylaine

2. Les employés dont le nom apparaît ci-dessous ont demandé au gouvernement de participer au régime de retraite du personnel d'encadrement.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Amyot, France  
Boucher, Sandra  
D'Amours, Anne-Marie  
Dastous, Luc  
Dufour, Sébastien  
Koskinen, Martin  
Montminy, Anik  
Poirier, Martine

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET  
DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

Parent, Olivier

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**

Bernier, Jean-Pascal  
Dufresne, Jean-Louis  
Turmel, Simon

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR  
ET DU SPORT**

Collu, Gabrielle

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES  
NATURELLES**

Émond, François  
Gendron, Martine

**MINISTÈRE DE LA FAMILLE**

Sauvageau, Hélène

**MINISTÈRE DES FINANCES**

Ouellet, Pierre

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,  
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

Guilmette, Josée

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Tremblay, Chantal

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES  
SOCIAUX**

Desharnais, Daniel  
Joncas Boudreau, Natacha

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Massé, Martin  
St-Pierre, Mathieu

**MINISTÈRE DU TRAVAIL**

LeBlanc, Steeve

**SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR**

Mignault, Isabelle

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62931

Gouvernement du Québec

**Décret 163-2015, 11 mars 2015**

CONCERNANT l'approbation des plans et devis de la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais pour le projet de modification de structure du barrage Katimavik situé à l'exutoire du lac Brassard, sur le territoire de la municipalité de Val-des-Monts

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais soumet, pour approbation du gouvernement, les plans et devis du projet de modification de structure du barrage Katimavik situé à l'exutoire du lac Brassard, sur le territoire de la municipalité de Val-des-Monts;

ATTENDU QUE ce barrage est utilisé pour le maintien du lac Brassard à des fins récréatives et fauniques;

ATTENDU QUE les travaux projetés consistent à procéder à la réfection complète du barrage Katimavik afin d'assurer le maintien du niveau d'exploitation historique du lac Brassard, une évacuation sécuritaire des crues ainsi que la stabilité du barrage en respect des normes minimales de sécurité et des règles de l'art;

ATTENDU QUE le barrage repose sur les lots 3 032 447 et 2 555 564 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE les terrains et le lit du cours d'eau affectés par le barrage et le refoulement des eaux sont du domaine privé;

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais détient les droits suffisants sur les terrains affectés par les assises du barrage et pour le maintien et l'exploitation du barrage;

ATTENDU QUE le certificat d'autorisation requis en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) a été délivré par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 3 décembre 2014;